

Conseil municipal : deux nouvelles conseillères

12-12-18

Le dernier conseil municipal de l'année a eu lieu ce lundi soir en présence de 23 élus. Le public se comptait sur les doigts d'une main.

Le maire souhaita la bienvenue à deux nouvelles conseillères : Patricia Daré en remplacement de Lionel Viola (liste de la majorité municipale) et Vanessa Zaccaro en remplacement de Loïc Biot (liste "Vivre ensemble à Vif").

Après l'approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 5 novembre dernier, 3 demandes de précisions de l'opposition se firent sur 25 décisions administratives (du 19 juillet 2018 au 26 octobre) auxquelles Guy Genet apporta des réponses.

La première délibération portait sur le projet arrêté et voté par la Métro du PLUI. Le conseil par la voix du maire et de ses adjoints, a apporté des précisions après explications sur une douzaine de points avant l'enquête au printemps du commissaire enquêteur. Au final, adoption de ces remarques avec 25 voix (4 abstentions).

Après avoir pris connaissance du rapport annuel 2017 de la Métro sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement, furent votés à l'unanimité des montants de produits irrécouvrables pour admission en non-valeur de 26,48 € et des abandons de créances pour 1 063, 66 € (loyers et charges).

Unanimité également pour l'avance d'une subvention communale de 100 000 € au CCAS pour son fonctionnement au 1^{er} trimestre 2019 et la rémunération des agents.

L'autorisation budgétaire spéciale pour engager des dépenses d'investissements de 432 000 € avant le vote du budget 2019 donna 25 voix pour et 4 abstentions dans les rangs de l'opposition.

La demande d'approbation, du rapport de la CLET (novembre 2018) sera lui, voté par 26 voix pour et 3 abstentions.

La dernière délibération portera sur la dénomination de la voie de rabattement du rond-point nord vers les éta-



Les deux nouvelles conseillères municipales : Vanessa Zaccaro et Patricia Dare.

blissements Grindler, jusqu'au nouveau pont enjambant la Gresse aux Garçons, sur une longueur de 1 335 mètres.

Guy Genet conclura la réunion en disant qu'il y aura, d'autres nouvelles rues à dénommer, notamment l'importante réalisa-

tion immobilière "Sous le Pré".

La séance se terminera par les questions du public, et les informations diverses à venir, fournies par le maire dont les vœux à la population le samedi 12 janvier 2019.

Bernard LAROCHE